Groupement Hospitalier de Territoire
Saint-Denis Gonesse
Plaine de France

PROJET PEDAGOGIQUE

FORMATION TUTORAT DES STAGIAIRES PARAMEDICAUX

2023

SOMMAIRE

1 Le commanditaire 1
2 Le contexte 1
3 Les constats 4
4 L'objet du projet 4
5 Les objectifs du projet 5
6 Les contraintes 5
7 Le périmètre du projet 5
8 Les partenaires 7
9 Les ressources 5
10 Le budget 6
11 Les dates 6
12 La démarche et le phasage 7
13 Plan de communication 8
14 indicateurs d'évaluation du projet 8
15 Sanction 9
16 annexes 10

1. LE COMMANDITAIRE

Monsieur Christophe DEMOCRITE Directeur des instituts de formations paramédicales du GHT Plaine de France

2. LE CONTEXTE

L'institut de formations paramédicales Albert Schweitzer est rattaché au Centre Hospitalier de Gonesse. Cet organisme de formation fait partie du groupement hospitalier de territoire[1] (GHT) La Plaine de France depuis 2017. Le GHT a été conventionné entre le centre hospitalier de Saint Denis (hôpital support) et le centre hospitalier de Gonesse. Il existe Un institut de formations paramédicales.

Le GHT Plaine de France comprend deux instituts de formations paramédicales, un situé sur le site de Gonesse et un sur le site de Saint Denis.

Le projet des instituts de formations paramédicales du GHT Plaine de France conçoit la formation comme une des composantes globale de la production et du maintien des compétences individuelles et collectives. La formation est représentée comme un dispositif de production des ressources nécessaires dans la construction de compétences identifiées dans les référentiels de formation. Afin d'améliorer la qualité du service rendu, les bénéficiaires sont placés au centre de ce dispositif[2], les partenariats optimisent le système de formation et enrichissent les pratiques.

La direction des instituts de formations paramédicales et les équipes pédagogiques mobilisent toutes les ressources possibles pour former des professionnels réflexifs en mesure de prodiguer, en toute sécurité pour les usagers, des soins de qualité adaptés au contexte sanitaire et médico-social.

[1] **LOI n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé**

[2] Les bénéficiaires sont en priorité les apprenants mais aussi les futurs employeurs, les tutelles.

Les stages sont une ressource primordiale dans ces formations en alternance. L'institut de formations développe une politique de partenariat avec les professionnels des terrains de stage pour améliorer le tutorat des stagiaires.

Selon Malglaive (1994) la « Formation à un métier (…) inclut pour le formé des enseignements généraux et professionnels et des passages répétés et prévus dans les situations de la vie professionnelle. »

L'alternance intégrative est le mode d'alternance privilégiée et incontournable pour l'intégration des compétences « Processus d'équilibration des compétences en formation par un aller-retour centre-terrain, pratique-théorie, fondé sur une articulation systémique où le centre, lieu de regroupement institutionnel, n'est plus le seul lieu de la théorie et où le terrain, lieu de la pratique professionnelle, n'est plus le seul lieu de la pratique ; où les acteurs des différents lieux fonctionnent en complémentarité et en synergie ».

Ainsi les instituts de formations paramédicales et les lieux de pratique professionnelle sont des lieux de formation qui contribuent conjointement au développement des compétences. Les lieux de pratique professionnelle permettent la contextualisation des savoirs, les expériences réalisées durant la formation pratique et exploitées à l'école favorisent la réflexion sur la pratique.

Les périodes de stage sont sources de découvertes et de mobilisation des savoirs en situations de travail. L'étudiant confronte ainsi ses représentations aux réalités du terrain et développe ainsi un positionnement professionnel.

L'alternance intégrative implique donc tous les acteurs concernés dans le parcours de professionnalisation des étudiants et des élèves.

Législation de la formation

- L'instruction no DGOS/rH1/2014 du 24 décembre 2014 relative aux stages en formation infirmière fournit un guide de préconisations relatives à la déclinaison de la politique de stage à adopter au niveau régional et local ainsi qu'aux critères d'un stage infirmier professionnalisant. Cette instruction est transposable à l'ensemble des acteurs de l'encadrement paramédical, quels que soient leur profession et leur lieu d'exercice
- L'instruction no DGOS/RH1/2016/330 du 4 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs de stages paramédicaux.

La formation s'adresse aux infirmiers (ères), aux aides-soignants (es) et aux auxiliaires de puériculture.

La mission d'encadrement des stagiaires paramédicaux concoure à la construction du parcours professionnalisant de ces derniers.

La formation permet aux professionnels d'acquérir les compétences mentionnées dans l'instruction relative à la formation des tuteurs et sur le référentiel de compétences du tuteur créée par des cadres de santé du CH de Gonesse et des formateurs de l'institut de formations afin d'offrir aux professionnels des outils contribuant à un encadrement des stagiaires paramédicaux.

Définition de la fonction

Le tuteur

Le terme « tuteur » vient du latin *tueri* qui signifie « prendre soin de ... », « s'occuper de ... », « veiller à ... ».

L'étymologie permet de préciser la fonction en termes de protection de l'autre ou de manifestation de bienveillance à l'égard de ceux qui ont besoin d'être aidés.

Le tuteur de stage est un professionnel expérimenté, motivé et volontaire. Il est garant d'un métier à transmettre en conformité avec l'éthique et les règles professionnelles.

Le tuteur doit avoir acquis les compétences suivantes :

- Sociales et relationnelles
- Pédagogiques
- Réflexives
- Organisationnelles

Il est l'interlocuteur privilégié du stagiaire, il organise et coordonne les activités de ce dernier en fonction de son niveau de formation et des objectifs à atteindre. Il assure un accompagnement pédagogique. Il permet au stagiaire de développer sa capacité réflexive et son auto évaluation.

Le tuteur accueille le stagiaire, organise le parcours pédagogique, participe à l'évaluation de mi et fin de stage. Il est une personne ressource pour le formateur référent de stage.

Il veille à la délivrance des documents réglementaires dès la fin du stage et à la rédaction de rapport circonstancié en cas d'insuffisance ou de comportement inadapté.

3. LES CONSTATS

La réingénierie des formations paramédicales a induit un changement de paradigme pédagogique. Elle donne un sens nouveau à la formation en alternance et redéfinie le rôle des différents acteurs concourant à la professionnalisation des apprenants. Les stages deviennent le lieu privilégié où l'apprenant fait, vit et construit ses expériences, ses compétences et ses savoirs. Pour cela, il sera accompagné par différents professionnels de terrain : maître de stage, tuteur de stage et professionnels de proximité. Tous ces acteurs ont reçu des missions particulières qui tendent toutes à développer une approche réflexive afin de construire les compétences nécessaires à l'exercice de la profession d'infirmière.

Ainsi, afin de garantir aux étudiants un accompagnement en stage de qualité, il convient de professionnaliser la fonction de tuteur de stage et d'assurer aux professionnels concernés une formation adaptée et harmonisée sur l'ensemble du territoire.

4. L'OBJET DU PROJET

Former des professionnels paramédicaux (infirmiers, aides-soignants, puéricultrices, auxiliaires de puéricultures, cadres de santé) au tutorat des stagiaires paramédicaux.

5. LES OBJECTIFS DU PROJET

- Concourir à la professionnalisation de la fonction du tuteur de stage
- Garantir un accompagnement de stage de qualité pour les apprenants

6. LES CONTRAINTES

Disponibilité des professionnels de santé, en regard des difficultés de service actuelles, pour cette formation de 4 jours entrecoupée par un inter session.

7. LE PERIMETRE DU PROJET

Cette action de formation est inscrite sur le catalogue de formation du GHT Plaine de France. Elle est aussi proposée à tous nos partenaires qui participent à la formation clinique des apprenants.

8. LES PARTENAIRES

- Les structures intra et extra hospitalières (employeurs et leur service de formation continue).
- Pôle Emploi.

9. LES RESSOURCES

- Salle de formation sur le site de l'institut de formations paramédicales de Gonesse
- Centre de documentation
- Tableau interactif
- Accès WIFI
- Postes informatiques + rétroprojecteurs
- Supports documentaires
- Salle de détente
- Restauration : self du Centre Hospitalier de Gonesse / Relais H

- Formateurs internes :

  - R. CUESTA : Cadre de santé Formateur Coordinatrice des stages/mobilité internationale – Master 2 Développement des compétences internationales dans l'espace européen université Paris Sorbonne
  -
  - E. DANJOU : Cadre de santé formateur Master 2 Sciences Humaines et Sociales Mention sciences de l'éducation et de la formation : parcours ingénierie de la formation – RFA secteur sanitaire social

  - F. FREY : Cadre Supérieur de santé Pédagogique – Master 1 Economie et politiques sociales Université Paris Dauphine - Master 2 Santé Publique option : Qualité et Sécurité du Parcours Patient université Paris XIII

10. LE BUDGET

- Frais d'inscription (hors coût pédagogique) : 30 euros
- 3 015 € Prise en charge employeur pour un groupe de 15 personnes
- 1 000 € Prise en charge employeur pour un salarié (demande individuelle par un employeur)
- Devis à demander pour prestation de formation chez l'employeur

11. LES DATES

- Deux sessions annuelles de formation sont prévues. La session de formation est de 4 jours (la session est divisée en deux journées espacées d'un mois environ).
- D'autres périodes peuvent être programmées en fonction de la demande extérieure.

12.LA DEMARCHE ET LE PHASAGE

Cette action de formation s'appuie sur la circulaire du 4 novembre 2016 mais aussi sur les besoins des professionnels en regard de leur expérience. Le programme de formation peut donc être modifié en fonction des attentes des participants.

Le premier tour de table permet d'identifier les besoins de chaque participant afin de mieux y répondre.

Une participation active des professionnels est nécessaire pour permettre le partage d'expérience et d'analyser les pratiques de chacun.

Journée 1 : 9H-17H

- Présentation individuelle des participants et des attendus en lien avec la formation
- Présentation des animateurs de la formation
- Présentation des référentiels de formations (finalité, contenu, modalités pratiques)
- La formation en alternance
- L'approche par compétences
- Rôle et missions des différents acteurs participant à l'encadrement des stagiaires

Journée 2 : 9H-17H

- Notions juridiques sur la responsabilité du tuteur et des stagiaires
- Les théories pédagogiques et les paliers d'apprentissage

Journée 3 : 9H-17H

- L'accompagnement pédagogique :
  - Construction du projet de stage (niveau de formation du stagiaire, objectifs personnels du stagiaire, objectifs institutionnels, objectifs de la structure d'accueil,…)
  - Conduites d'entretiens (accueil, bilan de mi stage, bilan final)
  - Présentation d'outils de suivi
  - Evaluation des compétences de l'étudiant (utilisation du portfolio, feuille d'évaluation du stage)
- Rédaction du rapport circonstancié

Journée 4 : 9H-17H

- Repérage des situations professionnelles apprenantes au sein de l'unité de soins
- Initiation à la méthode d'analyse des pratiques

- Visite de la salle de simulation haute-fidélité

Le déroulé de la formation correspond aux attendus de l'instruction du 4 novembre 2016 mais s'adapte également aux attendus des participants.

13. PLAN DE COMMUNICATION

Le projet est présenté et validé lors de l'Instance Compétente pour les Orientations Générales de l'IFSI-IFAS.
Une plaquette d'information est constituée en vue de diffusion à tous nos partenaires employeurs proches, pôle emploi.
Le projet et la fiche de formation sont disponibles sur le site internet de l'institut de formations paramédicales
Cette formation est inscrite au rapport d'activités et financier

14. INDICATEURS D'EVALUATION

- Nombre d'inscrits et de sessions.
- Résultat du questionnaire de satisfaction des participants « à chaud ». : Au terme de la session de formation, il sera demandé à chaque participant de renseigner un questionnaire de satisfaction.

  Ce questionnaire de satisfaction permet d'évaluer :

  - Le choix du professionnel a participé à cette formation
  - La session de formation dans sa globalité
  - Les thèmes abordés
  - La réponse aux attentes des participants
  - L'animation de la session de formation
  - Les méthodes pédagogiques utilisées
  - La dynamique des échanges au sein du groupe

Les participants peuvent également y suggérer des axes d'amélioration. Cette évaluation permet de s'inscrire dans une démarche d'amélioration de la qualité de nos prestations de formation. L'analyse de ces questionnaires nous permet de réajuster notre projet pédagogique.

- Taux de satisfaction des apprenants sur l'encadrement en stage.

L'analyse de satisfaction sera retournée au service de formation continue GHT Plaine de France ou aux employeurs extérieurs.

15. SANCTION

Une attestation individuelle formation « tutorat des stagiaires paramédicaux » sera délivrée à l'issue de la formation à chaque stagiaire par l'organisme de formation. Elle comportera l'identité du stagiaire, l'identification de l'organisme de formation, les noms et qualité du signataire de l'attestation ainsi que les dates de la formation suivie par le stagiaire.

ANNEXE 1 - DESCRIPTIF PEDAGOGIQUE

➢ Objectifs pédagogiques

La formation a vise les objectifs suivants :

- Maitriser les concepts et les enjeux du référentiel de formation.
- Mobiliser les fondamentaux de la pédagogie par les compétences.
- Utiliser les méthodes appliquées à l'apprentissage et au tutorat.
- Développer les pratiques en évaluation des compétences
- Identifier le projet de l'étudiant et sa progression d'apprentissage.
- Accompagner la réalisation d'un projet en lien avec les objectifs définis.
- Faire pratiquer une démarche réflexive dans un contexte de pluridisciplinarité
- Utiliser les outils du tuteur de stage en connaissant le rôle de chaque intervenant.
- Se positionner en tant que tuteur : acquérir une posture de tuteur et créer une dynamique de groupe

➢ Principes pédagogiques

Le déroulé de cette formation s'appuie sur une pédagogie participative ce qui implique une participation importante des participants.

En effet, la transmission de notions ou connaissances sur les référentiels des formations ou des concepts tels que la compétence, l'alternance intégrative, le stage qualifiant et qualifié, les méthodes pédagogiques, (…) les participants sont amené à réfléchir à partir de leur expérience de professionnel, de leurs expériences (éventuelles) de tuteur et des représentations qu'ils se font de la mission du tuteur.

La session de formation s'appuie notamment sur les besoins des participants et se doit d'être interactive. Il est important que chaque stagiaire exprime ses attentes afin de pourvoir transférer ses acquis dans sa pratique professionnelle.

Le projet pédagogique prévoit la mise en œuvre des modalités pédagogiques suivantes :

- S'appuyer, pour l'acquisition des savoirs et savoir-faire, sur l'analyse de cas pratiques évoqués par les professionnels
- Faciliter l'interactivité et les échanges entre le groupe des participants, et entre les participants et le(s) formateur(s)
- Permettre le développement de compétences attendues pour un tuteur
- Initier une réflexion sur les interactions avec l'ensemble de l'équipe soignante, le formateur référent du stage et les stagiaires
- Inciter le professionnel à se projeter dans cette nouvelle fonction : travail en équipe, nouveau rôle, nouvelles relations et place auprès des autres professionnels, du stagiaire et du formateur
- Permettre l'appropriation des nouveaux savoirs à partir d'outils pédagogiques

- **Les méthodes pédagogiques**

  Le choix de la méthode pédagogique est fait en fonction des objectifs pédagogiques, des contraintes matérielles, de la forme et de la nature du contenu à enseigner ou des apprentissages à réaliser. Il tient également compte des besoins des participants et de la dynamique de groupe.

  - L'exposé : apports de connaissances
  - Témoignage : démarche réflexive à partir de situation professionnelle vécue
  - Débat
  - Analyse de la pratique lors de situation d'encadrement
  - Jeux de rôle et simulation

- **Contenus pédagogiques**

- Référentiels de formations (finalité, contenu, modalités pratiques)
- La formation en alternance
- L'approche par compétences
- Rôle et missions des différents acteurs participant à l'encadrement des stagiaires
- Les théories pédagogiques et les paliers d'apprentissage
- Notions juridiques sur la responsabilité du tuteur et des stagiaires
- L'accompagnement pédagogique :
- Construction du projet de stage (niveau de formation du stagiaire, objectifs personnels du stagiaire, objectifs institutionnels, objectifs de la structure d'accueil,…)
- Conduites d'entretiens
- Création d'outils de suivi
- Evaluation des compétences de l'étudiant (utilisation du portfolio, feuille d'évaluation du stage)
- Rédaction du rapport circonstancié
- Repérage des situations professionnelles apprenantes dans une unité de soins
- Initiation à la méthode d'analyse des pratiques

Il sera remis au participant par voie dématérialisée les documents suivants : portfolio, feuille d'évaluation de stage, méthodologie de l'analyse de la pratique, méthodologie de l'analyse de situation clinique, charte d'encadrement du stagiaire et diaporama sur les notions théoriques.